

BULLETIN D'INFORMATION

SPECIAL CRISE SANITAIRE COVID-19

LE CLUSTER ET SES MEMBRES MOBILISES FACE A L'URGENCE SANITAIRE LIEE A LA PANDEMIE DU COVID-19

SOLIDARITE, AGILITE ET RAPIDITE SONT LES MOTS D'ORDRES

Les membres du Cluster des Textiles Techniques ont répondu présents à l'appel lancé par le ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique, M. Moulay Hafid ELALAMY, pour lancer la production des masques barrières et mettre à disposition des Marocains, de toute urgence, des produits de protection contre le virus Covid-19.

Ainsi l'entreprise membre Soft Tech du Groupe Soft, au côté des membres de l'Association Marocaine du Tissu Non Tissé, a démarré l'activité de production des masques en Non-Tissé répondants aux exigences d'une nouvelle norme dédiée aux masques en Non-Tissé, la NM/ST 21.5.200. De Plus, le Groupe Soft a fait don de 10 Millions de Masques au Ministère de l'Intérieur comme démonstration supplémentaire de son engagement citoyen contre la pandémie du COVID-19.



En même temps, d'autres membres, telles que Hikmatex et Miatex, se préparent pour la production des masques en tissu dont certains réutilisables et homologués selon une autre nouvelle norme dédiée aux masques en Tissus, la NM/ST 21.5.201. Cette norme permettra aux entreprises de confection disposant de stocks de tissus ainsi qu'aux entreprises de tissage et de tricotage de faire valider leurs supports textiles pour la fabrication des masques.

L'écosystème des Textiles Techniques s'est mobilisé également pour répondre au besoin grandissant en Coiffes, Combinaisons Chirurgicales et Sur-Chausse à l'instar de l'initiative de la société Lamaten qui a orienté ses unités de confection vers ces produits.

PRODUCTION DES MASQUES BARRIERES

DEUX NOUVELLES NORMES EN PLACE

Pendant cette période de crise sanitaire et pour répondre au besoin incessant en protection contre le nouveau virus COVID-19, l'Institut Marocain de Normalisation (IMANOR), a élaboré, en partenariat avec le CTTH, le CTPC, l'ESITH, l'AMITH ainsi que d'autres institutions, deux nouvelles normes concernant la fabrication des masques, dit barrières :

- NM ST 21.5.200 : Masques de protection en tissus non tissés
- NM ST 21.5.201 : Masques de protection en tissu

Masques en Non-Tissé selon la NM ST 21.5.200 :

D'après la norme, le masque peut être construit en assemblant 3 couches de Non Tissé Spunbound en Polypropylène et de différents grammages. Les couches interne et externe doivent avoir un poids au mètre carré de 20 grammes tandis que la couche intermédiaire doit avoir un poids au mètre carré de 50 grammes. Il s'agit d'un masque plat qui comporte au minimum 2 plis. La performance du masque est évaluée en mesurant sa perméabilité à l'eau qui doit être supérieure au seuil de 100 mm H2O. D'autres tests de performance doivent également être effectués avec deux sujets pour s'assurer du bon fonctionnement du masque pendant son utilisation. Des tests du niveau de pH et de détection du niveau de présence des métaux lourds sont également exigés par la norme.

[Voir la norme NM ST 21.5.200 >>](#)

Masques en Tissu selon la NM ST 21.5.201 :

D'après la norme, le masque est constitué d'une ou plusieurs couches de tissu chaîne et trame ou maille répondant aux exigences de la norme 09.0.000 en matière de sécurité. Le masque peut être de type « À Plis » ou de type « Bec de Canard ». La performance des masques est évaluée en mesurant son pouvoir de filtration et qui ne doit pas être inférieur à 50% (Norme NM EN 13274-7). Pour s'assurer que le masque est confortable au port, un test de résistance respiratoire comme la perméabilité à l'air ainsi que des essais avec deux sujets sont demandés. Dans le cas de masque réutilisable les tests doivent être réalisés après un minimum de 5 cycles de lavage de 30 minutes à 60 °C.

[Voir la norme NM ST 21.5.201 >>](#)

Les laboratoires suivants sont habilités pour la réalisation des tests requis par les deux normes :

Masques en Non-Tissés : CTTH et CTPC

Masques en Tissus : CTTH et ESITH (LEC)



GUIDE FRANÇAIS POUR LA FABRICATION DES MASQUES AFNOR SPEC S76-001

L'association française de Normalisation (AFNOR) a publié un guide détaillant les d'exigences minimales, de méthodes d'essais de confection et d'usage des masques barrières.

[Voir la SPEC S76-001>>](#)

LES MASQUES FACIAUX DANS LE MEDICAL ET DANS LES EPI

À côté de ces masques dits « Barrière » ou « Non sanitaire », ils existent originalement d'autres types de masques faciaux, tels que les masques chirurgicaux pour l'usage médical et les masques de protection respiratoire comme équipement de Protection Individuel. Ces deux catégories de masques sont régies respectivement par la norme « NM EN 14683 » et « NM EN 149 ».

Ces masques requièrent plus de technicité, doivent répondre à un niveau d'exigences plus élevé et peuvent être ciblé par les industriels ayant réussi l'orientation vers les masques barrières.

En ce qui concerne les masques faciaux comme équipement de protection respiratoire, on fait la distinction entre les masques jetables (FFP) et les masques réutilisables (FMP) ainsi que trois niveaux de performance selon le taux de filtration des particules et le taux de fuite vers l'intérieur ou le pourcentage d'air qui passe sans être filtré :

Protection Respiratoire (NM EN 14683)	FFP1 ou FMP1	FFP2 ou FMP2	FFP3 ou FMP3
Filtration d'Aérosol	80%	94%	99%
Taux de fuite	22%	8%	2%
Utilisation	Masque Anti-Poussière principalement utilisé pour le Bricolage.	Masque avec large spectre d'utilisation dans l'industrie (Fonderie, Verrerie ...) et dans l'agriculture. Peut également être utilisé pour stopper des coronavirus comme le SRAS.	Masque de protection ultime contre les particules très fines avant de passer au niveau supérieur de filtration des gaz.

TISSUS BARRIERES

TRAITEMENT CONTRE LE COVID-19

L'entreprise suisse, HEIQ, vient de lancer un traitement antiviral et antimicrobien appelé « Heiq Viroblock NPJ03 » applicable sur un large spectre de produit textile allant des masques aux casques chirurgicales. Ce traitement permet de presque doubler les performances des masques barrières contre le coronavirus la faisant passer de 2,9 à 4,48.

[Voir la Fiche Produit>>](#)

QUELS TISSUS POUR LES MASQUES BARRIERES ?

PLUSIEURS POSSIBILITES EXISTENT

Selon une étude réalisée par la Direction Générale de l'Armement en France (DGA) en collaboration avec Techtera, Eurametrial et l'IFTH, plusieurs tissus pouvant être utilisés pour la fabrication des masques dits à usage non sanitaires. Parmi cette liste en retrouve des tissus chaîne et trames et maille. En voici quelques exemples :

- Couche 1 : Toile 100% 150 Gr/m²
Couche 2 : Non-Tissé Viscose 130 Gr/m²
Couche 3 : Toile 100% 150 Gr/m²
- Couche 1 : POLYCOTON
Couche 2 : POLYSETER Texturé type Ouate
Couche 3 : POLYCOTON
Poids total de 260 Gr/m²
- Couche 1 : Jersey 100% Coton Jauge 28
Couche 2 : Micropolaire 100% Polyester 130 Gr/m²
Couche 3 : Jersey 100% Coton élasthane Jauge 28
- Deux couches contrecollées de Chaîne et Trame 100% Polyester
Poids total de 280 Gr/m²

Les possibilités de combinaisons restent cependant importantes et doivent être testées individuellement.

[Voire Base de Données de la DGA>>](#)



C2TM

Ensemble
pour innover

Cluster des Textiles
Techniques Marocains

MEMBRES :



Royaume du Maroc
Ministère de l'Industrie, du Commerce,
de l'Économie Verte et Numérique



المملكة المغربية
وزارة الصناعة والتجارة
والاقتصاد الأخضر والرقمي

POLITIQUE MAROCAINE D'APPUI AUX CLUSTERS